



**Monsieur Mathieu BOSSIS
Chef du service départemental de l'OFB
De Loire-Atlantique**

N/Réf : DR.DD.AG.2026.03

OBJET : Agrainage gibier d'eau.

Nantes, le 22 Janvier 2026.

Monsieur le Chef de service Départemental de l'OFB,

Depuis plusieurs semaines, je suis alerté par des chasseurs du lac de Grand-Lieu au sujet de rumeurs persistantes faisant état d'une interdiction potentielle de l'agrainage du gibier d'eau pour la saison prochaine. J'ai obtenu hier confirmation que ces propos sont tenus directement et de manière régulière par des agents de l'OFB.

Comme mon Directeur vous en a déjà informé à l'automne dernier, il est pour moi hors de question de modifier la moindre virgule de la réglementation existante, laquelle est le fruit d'une longue concertation sur les territoires et repose sur un équilibre juste et partagé des enjeux. Cette pratique est légale, encadrée par le SDGC, strictement limitée dans ses prélèvements et constitue un cas unique en France, puisqu'elle impose notamment la mise en place de nids afin de favoriser la reproduction de l'avifaune aquatique.

Au-delà de la question de fond, je suis profondément choqué par la démarche employée, pour le moins cavalière. De quel droit vous permettez-vous d'intervenir de manière unilatérale sur une éventuelle modification de la réglementation de la chasse en Loire-Atlantique et sur la rédaction du futur Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) ? Je vous rappelle que le SDGC relève de la seule responsabilité du Président de la Fédération et que, comme les autres structures concernées, vous serez amenés à formuler un avis selon un calendrier que je fixerai.

Ce n'est manifestement pas de cette manière que l'amélioration des relations entre l'OFB et les acteurs de terrain, pourtant affichée dans le nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'OFB, pourra évoluer positivement.

En conséquence, je vous demande de cesser immédiatement de colporter de telles allégations et vous réaffirme avec la plus grande conviction que je ne modifierai ni un mot ni une virgule du texte actuel. L'ensemble de mes équipes en défendra pleinement le bien-fondé.

Bien cordialement,

Le Président de la FDC 44

Dany ROSE.

